

Aujourd'hui le dix huitième jour
du mois d'Avril l'an de notre Seigneur
Mil huit Cent Cinquante quatre,

A la requête des Sieurs Pierre
Duquet et Antoine Dumas, tous deux
Cultivateurs de la Paroisse St. Charles
Comté de Bellechasse, District de
Québec,

Je, David Pierre Boteau Souffrin
arpenteur juré pour la Province du Bas
Canada, résidant en la Paroisse de St.
Marie de la Beauce, Comté (Dorchester,
me suis expressément transporté pour choisir
et borner les terres contiguës que possèdent
les dits Sieurs Requerants dans la Con
cession St. Jean Baptiste, Paroisse St.
Henry de Lauzon, au étant, par
Communication des titres que les
parties m'ont exhibés 1^o Celui du dit
Sieur Antoine Dumas, sous la date du
18 Décembre 1835, étant un Contrat de
Vente, Consenté par Charles Bernier
au Sieur François Dumas, son Père,
2^o Celui du dit Sieur Pierre Duquet,
sous la date du 26 Avril 1834, étant un
Contrat de vente Consenté par Dame
M^{me} Alexandre Picot et Concé devant
M^{re} Fern. Guay, Notaire Québec,
ou étant à la Séparation des dites terres,
j'ai levé une ligne de division aux dites
terres, Courant Nord-Ouest et Sud-Est
astronomique et par mon Instrument
que

Aucune
profondeur

que j'ai trouvé Courir d'orel 28^o l'Est.
et Sud 28^o Est. que j'ai prolongé depuis
la 1^{re} Concession de St. Henry à celle a la
première grande plaine profonde des
terres désignées dans les titres ci dessus
cités, et sur laquelle ligne j'ai posé
une borne de pierre avec morceaux de
faïence dessus pour témoins a la faire
connaître; elle se trouve posée au bout
de la dite ligne près de la susdite plaine.

Le tout fait et passé en
présence et du Consentement des dits
Sieurs Requirants et aussi en présence
des Sieurs Jacques Dagneau et Anselme
Samson, tous deux témoins par les
parties mandés qui ont signé ainsi que
le dit Sieur Dumas, a la minute du
présent avec moi arpenteur, Souffrine
et le dit Sieur Duquet a déclaré ne le
savoir a fait la marque d'une croix de
cequis lecture faite
Ainsi Signé sur la minute

"Jacques Dagneau" Pierre Duquet
"Anselme Samson" ^{marque}

"Antoine Dumas"

"D. J. Couture" ^{arpenteur}

(Seuls mots rayés sont nuls
vaine Copie de la Minute

D. J. Couture

arpenteur

De 1^{er} Mars 1837

Proclamation de l'Assemblée Nationale

Paris le 1^{er} Mars

de la République d'après
les principes de la Liberté
Soyez et ayez le bien de tous

no. 1
Assemblée Nationale
Paris le 1^{er} Mars

Paris